

Bureau Directeur du 31 août 2005

Présents : Claude Perruchet, Alain Koubi, Georges Format, Jacques Bettenfeld
Excusés : Jean-Pierre Feuillan, Claude Scarsi, Francis Arnault, Jacques Taillefer,
Assistent : Philippe Bana, Cécile Mantel, Pierre-Michel Ferry

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 12h30. La réunion se tient sous la forme d'une conférence téléphonique.

Suite à la décision du jury d'appel de la FFHB du 12 août 2005 de confirmer la rétrogradation du club Handball Metz Moselle Lorraine pour la saison 2005/2006, le club avait saisi le CNOSEF d'une demande de conciliation, préalable obligatoire à tout recours contentieux.

Alain Koubi, Philippe Bana et Cécile Mantel font état du déroulement de l'audience de conciliation débutée à 11h ce jour et actuellement suspendue.

Précisément, lors de l'audience, le conciliateur M. Collomb a d'une part, confirmé que la décision du jury d'appel fédéral était logique et réaliste et, d'autre part, constaté que les éléments apportés par le club depuis cette décision étaient susceptibles de restaurer la situation financière du club.

C'est pourquoi, le conciliateur a proposé à la FFHB la réintégration du club Handball Metz Moselle Lorraine en D1 Féminine pour la saison 2005/2006.

Après en avoir débattu, le Bureau Directeur accepte, à la majorité absolue des voix exprimées, cette proposition de conciliation sous réserve qu'y soit intégrée l'obligation, pour le club, de respecter un contrôle de gestion renforcé, selon des critères impératifs définis par la CNCG.
Mandat est alors donné à Alain Koubi pour signer la proposition modifiée du conciliateur.

La séance est levée à 12h45.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB